Hiver 2023

# Le Bulletin de Mûres


**MAIRIE DE MÛRES**

Tél. 04 50 68 22 17
Fax. 04 50 68 29 11
Mél. mairie@mures.fr
Site web: www.mures.fr


**Horaires du Secrétariat de Mairie**
Lundi, mardi, vendredi de 8h00 à 12h00
Mercredi de 9h00 à 11h30
Jeudi de 16h00 à 19h00


Responsable de Publication :
David Dubosson, Maire
Comité de Rédaction : Commission Communication, Jennifer Domingues, Florence Héritier Daviet, Christelle Piot, Delphine Pollier, Julie Roupioz.
Impression : par nos soins


## Sommaire


Point urbanisme
Page 2 et 3

Point travaux
Page 4

Le repas des Anciens
Page 5

L'eau Regards croisés
Page 6 à 9

Mots d'Associations
Page 11

Bravo Victor
Page 10


## Le mot du Maire

Chers Muraines, chers Murains

Retour sur la rentrée scolaire qui est toujours un moment important dans la vie d'une commune. C'est l'occasion de souhaiter la bienvenue aux enseignants ainsi qu'aux écoliers qui, pour la première fois pour les plus petits, passent les portes de notre école.

Cette année nous accueillons 57 élèves qui se répartissent en 3 classes.
Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à Marie-Blanche venue renforcer l'équipe périscolaire à temps partiel.

Comme vous pourrez le lire dans les pages qui suivent, les travaux d'investissement sont nombreux, mais un contexte économique tendu nous invite à la prudence, du fait de l'inflation, de l'augmentation du prix des matériaux et de l'énergie. Et ce, avec un désengagement constant des services de l'Etat.

Je remercie les élus et agents qui participent à la réalisation de ces travaux tout au long de l'année.

**Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous invitons aux vœux de la municipalité qui se dérouleront pour la première fois en plein air sur la place autour du four à pain le 14 janvier à 11h30.**

*Votre maire,*
*David Dubosson*

# *UN POINT URBANISME …*

Suite à la fusion des intercommunalités, actée en 2017, la mise en place du nouveau **P**LAN **L**OCAL D'**U**RBANISME **I**NTERCOMMUNAL **H**ABITAT **M**OBILITE **B**IOCLIMATIQUE a débutée courant 2020. A l'issue de la phase diagnostique et l'élaboration du **P**ROJET D'**A**MENAGEMENT et de **D**EVELOPPEMENT **D**URABLE, approuvé par l'ensemble des conseillers communautaires, nous entrons dans la phase réglementaire notamment l'identification des gisements fonciers et le zonage. Cette phase se poursuivra vraisemblablement jusqu'à mi-2024 pour faire place jusqu'à mi-2025 à l'enquête publique.

Cette phase réglementaire s'appuie sur les axes et orientations définis par le **PADD** que nous rappelons pour mémoire page suivante.

***Rappelons que l'ensemble de cette procédure a fait l'objet d'une concertation avec les élus et la population par divers affichages et plusieurs réunions publiques. L'ensemble des documents concernant celle-ci sont consultables en mairie et sur le site du Grand Annecy.***

## PLUi-HBM : OU EN EST-ON ?

La prochaine étape sera la traduction du PADD dans un règlement et un zonage qui fixeront les règles d'utilisation des sols. Ceux-ci seront ensuite complétés par les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), véritables guides pour favoriser la qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets, et par les Programmes d'Orientations et d'Actions (POA) qui détaillent les mesures nécessaires à la mise en œuvre des politiques d'habitat et de mobilités.

PLUi bioclimatique — Urbanisme Habitat Mobilités

Grand Annecy Agglomération

## Vous avez dit « PADD » ?

Le PADD constitue la pièce maîtresse du PLUi-HMB (Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat Mobilités Bioclimatique). Il fixe les grandes orientations stratégiques pour l'aménagement de notre territoire à horizon 2040, dans le respect des spécificités locales.

Un **habitat** adapté et durable ; de nouvelles **mobilités** et davantage de **proximité** ; un **environnement** préservé et valorisé ; des **aménagements** respectueux des ressources du territoire et des populations ; des **activités** économique, touristique et agricole repensées et valorisées au service d'un **développement soutenable** pour tous : le PADD se donne comme ambition majeure de construire un territoire apaisé et durable pour tous les habitants.

### Le PADD est composé de 3 grands axes déclinés en 15 orientations :

**1. Apaiser notre territoire : créer les conditions d'un aménagement et d'un développement soutenables répondant aux enjeux humains et climatiques :**

- Orientation 1 : répondre aux besoins des ménages et aux enjeux des transitions nécessaires,
- Orientation 2 : renforcer et intensifier les pôles urbains et les proximités pour organiser l'agglomération du quart d'heure et l'irriguer par une mobilité multimodale.

**2. Ancrer nos modes d'aménagement et de développement dans un cycle sobre et vertueux pour préserver nos ressources à long terme :**

- Orientation 3 : réduire fortement la consommation foncière pour atteindre zéro artificialisation nette à l'horizon 2050,
- Orientation 4 : préserver les sols naturels, agricoles et forestiers,
- Orientation 5 : préserver et valoriser les trames vertes, bleues et noires dans et hors espaces urbanisés,
- Orientation 6 : pérenniser la continuité du cycle de l'eau face au dérèglement climatique,
- Orientation 7 : préserver et valoriser la richesse et la diversité des paysages et patrimoines, remarquables comme ordinaires,
- Orientation 8 : assurer un développement répondant aux enjeux des transitions énergétique et écologique,
- Orientation 9 : prendre en compte les risques dans les choix de développement et protéger la population des risques et nuisances.

**3. Piloter un développement économique, agricole et touristique responsable et durable** :

- Orientation 10 : renforcer la diversité des modes d'accueil des entreprises et des emplois,
- Orientation 11 : accompagner le parcours résidentiel des entreprises,
- Orientation 12 : adapter l'offre commerciale à l'évolution des modes de consommation,
- Orientation 13 : assurer la pérennité du potentiel de production agricole et valoriser la production forestière.
- Orientation 14 : améliorer les conditions d'accueil d'un tourisme responsable qui régule mieux ses activités et la fréquentation du territoire,
- Orientation 15 : poursuivre le déploiement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

# *UN POINT SUR LES TRAVAUX …*

## … EN COURS ET A VENIR

**ROUTE DES RIPPES**
Renforcement de l'accotement, élargissement de 50 cm, pose de caniveaux pour récupérer les eaux pluviales et goudronnage.
Travaux réalisés par les ETS SARTP et EUROVIA, montant 20 0000 €

**CHAUFFAGE BÂTIMENT ECOLE**
Finalisation des devis pour le changement de la PAC (pompe à chaleur) existante devenue vétuste avec création d'un local technique, montant 65 000€

## … REALISES EN 2023

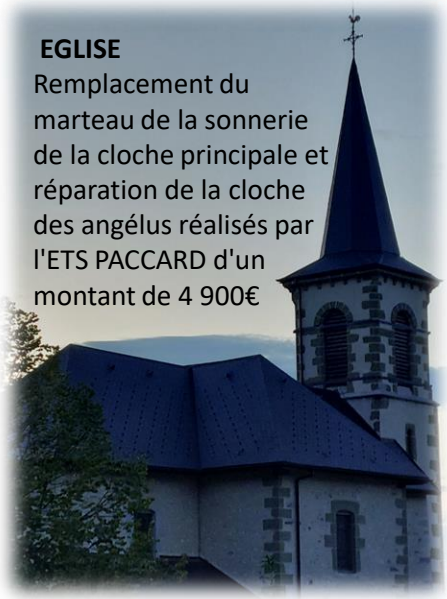

**EGLISE**
Remplacement du marteau de la sonnerie de la cloche principale et réparation de la cloche des angélus réalisés par l'ETS PACCARD d'un montant de 4 900€

**CIMETIERE**
Le jardin des souvenirs est bientôt achevé, il a été entièrement réalisé par notre employé communal Frédéric Castella, qui a effectué un travail de grande qualité, merci à lui.

La stèle sera prochainement posée par l'ETS PIOT MEINDER de Meythet pour 3 100€.

## VOIRIE

**CHEMIN DES GRUYERES**
Sur une longueur de 500 mètres linéaire, nous avons fait reprofiler la chaussée et réaliser un bi-couches (revêtement constitué de 2 couches de bitume et qui est ensuite gravillonné), des panneaux limitant la vitesse à 20 KM ont été posés, travaux réalisés par EUROVIA pour un montant de 19 000€.
*La pose des panneaux a été réalisée en interne par l'employé communal.*

**ROUTE DE LA VEISE**
Amélioration du réseau d'eaux pluviales, pose de nouveaux tuyaux en diamètre 300, pose de regards et de grilles sur une longueur de 33 mètres linéaire, travaux réalisés par l'ETS SARTP pour un montant de 5 500€.

**CHEMIN DE BETEX ET DE CRÊT REDET**
Pose d'un drain et de tuyaux d'eaux pluviales en diamètre 200 sur une longueur de 93 mètres linéaire. Pose d'un tuyau en diamètre 300 sur une longueur de 43 mètres linéaire, travaux réalisés par l'ETS SARTP pour un montant de 11 200€.

**CHEMIN DES VERNES**
Sur une longueur de 100 mètres linéaire, reprofilage et réalisation d'un bi-couches réalisés par l'ETS COLAS pour un montant de 14 000€.

# LE REPAS DES ANCIENS

Cette année, c'est aux Tables de l'étang à Montagny Les Lanches que Monsieur le maire et son équipe de communication et d'animation ont conviés les anciens de plus de 65 ans de la commune à un repas.

Ce repas des anciens n'a que le nom tant ces derniers sont jeunes et dynamiques. Nous avons constaté, avec satisfaction, qu'il y a eu cette année plus de monde que les années passées, ce repas faisant partie de ces instants privilégiés qui permettent de renforcer des liens entre tous.

Seulement, et à notre grand désarroi, il est très compliqué, voire impossible, d'accueillir plus de 80 personnes, que ce soit au restaurant, ou à la salle Pierre Reignier.

Or, à ce jour, nous comptons 160 personnes de la commune qui sont en âge de participer à ce repas.

C'est pour cela que l'équipe communication s'est « creusé les méninges » et a réfléchi aux différentes possibilités :

- recul d'âge,
- arrêt de ce repas,
- autre formule, …

Les tables, joliment dressées, étaient agrémentées de cartes de Noël fabriquées par les enfants de l'école.

Un colis a été distribué aux personnes ne pouvant pas être présents à ce repas.

Préparez-vous à une édition 2024 inédite

… Rebondissements … Nouveautés…

**Attention :**

**Tenez-vous prêts**

**à ce grand bouleversement,**
**et surtout, le plus important,**

**« TOUS »**

**les anciens pourront y participer.**

# L'EAU : REGARDS CROISES : COMMUNE - ECOLE

Dans cette édition du bulletin communal, nous avons souhaité aborder de différentes manières la problématique « eau » qui a, encore une fois, été au cœur de nos préoccupations cet été, avec les différents arrêtés de restriction « sécheresse » liés aux faibles précipitations et aux canicules. Et tout le monde aura pu constater le niveau très inquiétant du Chéran jusqu'au 20 octobre, et les premières pluies… qui elles ont duré 1 mois, quasiment sans discontinuer, provoquant alors des crues impressionnantes. Nous allons devoir nous adapter et modifier nos usages pour préserver cette ressource vitale pour les humains, la faune et la flore.

Jean-Paul, 2ème adjoint aux travaux à la commune et qui a fait la majeure partie de sa carrière professionnelle dans le domaine de l'eau, a bien voulu répondre à nos questions et nous faire partager son expérience de passionné intarissable dès qu'il s'agit de parler de son domaine de prédilection.

**- Jean-Paul, peux-tu nous expliquer ton parcours ?**

- « J'ai commencé comme plombier puis comme magasinier, à chaque fois pendant une dizaine d'années. Etant pompier sur la commune d'Albens depuis ma plus tendre enfance, j'ai saisi l'opportunité d'intégrer la Saur pour gérer le réseau d'Albens, et j'y suis resté 22 ans ! »
- « J'ai toujours eu une vraie sensibilité sur la ressource en eau, sur sa quantité et sa qualité. Et ce métier m'a vraiment plu donc j'y suis resté. »

**- Et sur la commune, est-ce toi le référent « eau » ?**

- « La commune n'a plus la compétence eau depuis 2012, date à laquelle elle a été déléguée à la Communauté de Communes du Pays d'Alby (CCPA). En 2017, elle a été récupérée par le Grand Annecy par suite de la dissolution de la CCPA. Par contre, je suis responsable du contrôle des poteaux de défense incendie. »

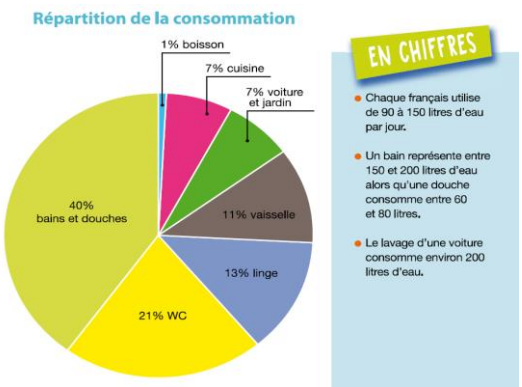


Sources Guide pratique de l'eau potable (Grand Annecy).
*Document consultable sur www.grandannecy.fr*

**- Tu connais quand même le réseau, et tu continues à le suivre ?**

- « Bien sûr. La commune d'Albens est d'ailleurs alimentée par une conduite qui traverse la commune de Mûres (la Veïse). Mais je me suis intéressé à ce qu'on fait mes prédécesseurs et aux archives des employés communaux qui géraient le réseau. Je fais également partie de la commission Eau et Environnement du Grand Annecy »

**- Pourrais-tu nous en faire une synthèse en quelques mots ?**

- « En 1939, le maire Pierre Reignier décide de capter l'eau qui descend du Semnoz (à Viuz la Chiésaz) et de créer le premier réseau d'eau potable. Le réseau se développe petit à petit dans tous les hameaux de la commune. Deux réservoirs de stockage (Crêt Morion et Champlénot) ont été construits. Le réseau du Chef-lieu a été rénové en 2008, et, en 2009, il a été nécessaire de capter une nouvelle ressource pour satisfaire aux besoins liés à l'augmentation de la population. Il y a au total 4 ressources toutes situées sur le territoire de Viuz, ainsi qu'un bouclage direct avec Viuz pour le hameau des Rippes. En 2022, le Grand Annecy a créé un bouclage avec Alby et a procédé en même temps au renforcement du réseau pour améliorer la défense incendie. »

**- Avec ces 2 ressources, nous ne sommes donc pas prêts de manquer d'eau ?**

- « Les ressources du Semnoz ont la plupart du temps des débits effectivement très importants. Par contre, la montagne est un « gruyère » composée de calcaire fissuré (karst) et l'eau s'y infiltre très vite. En l'absence de précipitations, les débits peuvent très vite baisser. Et le manque de neige est aussi un problème. Il est donc important d'avoir une consommation raisonnée et de la réduire dès qu'on le peut. »

**- Et notre eau est-elle de bonne qualité ?**

- « L'eau distribuée est de très bonne qualité et elle est contrôlée régulièrement par un laboratoire missionné par l'ARS. Le personnel du Grand Annecy visite également régulièrement les ouvrages. Des traitements de désinfection aux ultraviolets (destruction des microbes et virus au moyen d'une lumière) ont été installés dans les 2 réservoirs. Ce traitement est simple et efficace à condition que l'eau ne soit pas turbide mais bien « transparente », ce qui est à surveiller dans les eaux de surface ou d'origine karstique. »

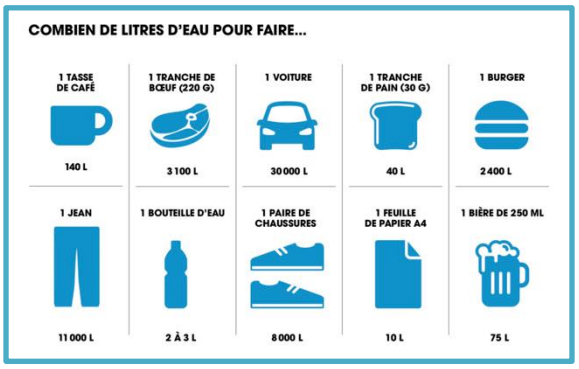


## Attention aux fuites !

La consommation d'une fuite domestique représente souvent plus qu'on ne l'imagine.

**Soyez vigilants !**

### Fuites, quelques exemples de consommation

| Type | Consommation à l'heure | Consommation à l'année |
|---|---|---|
| Goutte à goutte | 4,1 litres | 35 m³ |
| Mince filet d'eau | 16 litres | 140 m³ |
| Chasse d'eau | 40 litres | 350 m³ |

**- Que pourrait-on améliorer dans la gestion de l'eau ? Quels conseils pourrais-tu donner pour préserver cette ressource ?**

- « La consommation d'eau a diminué car il y a une prise de conscience de cette ressource et elle est moins gaspillée au robinet, mais ça ne suffit pas. Il faut que l'on renouvelle les canalisations anciennes afin de diminuer les fuites. De manière générale, on a trop attendu pour maintenir un prix de l'eau bas, mais le tarif du service de l'eau va malheureusement devoir augmenter pour rattraper le retard. L'accès à l'eau potable de tous les habitants est primordial, mais il faut se préparer aux sécheresses en préservant également les zones humides et les ruisseaux. »

**- Un grand merci Jean-Paul de nous avoir apporté ton éclairage sur ce service.**

Merci aux personnes qui ont bien voulu participer et qui ont collaboré à la rédaction de ce bulletin. Pour aller plus loin dans la connaissance de « l'élément Eau » nous vous invitons à aller consulter les nombreux ouvrages disponibles et en particulier ceux qui nous ont aidé :


- VIUZ-LA-CHIESAZ, RACONTE-MOI TON HISTOIRE ! Tome 4 : Le Semnoz – Sabine RICHET / Catherine GARCIN / Marie-Jo CHATILLON – Edition La Vicussienne 2019 (disponible à la bibliothèque de Mûres)
- Fake or Not : L'Eau – Charlène DESCOLLONGES – Tana Editions 2023


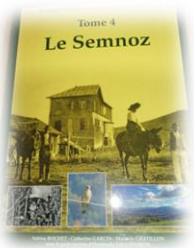


**Et pour aller plus loin,**
**le Conseil Municipal, Animûres et avec le soutien de l'APE**
**vous proposeront en avril un atelier**
**« FRESQUE DE L'EAU »**
**Animé par Eau'Dyssée**

# *L'eau à l'école Jacques Prévert*

Au cours de l'année scolaire 2022 / 2023, les maîtresses de l'école de Mûres ont accompagné leurs élèves autour de projets sur le thème de l'eau. Les enfants ont pu appréhender « l'eau » sous toutes ses formes et ont pu réfléchir aux enjeux d'aujourd'hui et de demain en lien avec cet élément vital.

L'entrée en matière a eu lieu autour d'un spectacle de Planète Mômes pour les classes de Maud (CP) et Sibylle (CE), suivi d'une conférence : « l'eau, une ressource durale ? » à laquelle les CM (classe de Claire) se sont ajoutés.

Des sorties « nature » avec le Parc des Bauges ont permis à nos élèves de travailler sur la préservation de l'eau, de la faune et de la flore à travers une randonnée pédagogique au bord du Chéran et à la cascade du Pissieu.

*Spectacle de Planète Mômes dans la salle Pierre Reignier*

Une approche plus scientifique a ensuite été adoptée avec les CM qui ont suivi un parcours pédagogique complet leur permettant de développer les notions de préservation, d'hydroélectricité, de cycle de l'eau, d'eau souterraine, et de la vie d'un cours d'eau et les fleuves français. Plusieurs actions ont été organisées :

- La venue d'une intervenante pédagogique de EDF Hydro pour sensibiliser les jeunes sur la sécurité autour des barrages, les énergies, le cycle de l'eau et le réchauffement climatique. Les échanges ont été nombreux et riches.
- Une promenade autour de l'école a permis de découvrir le ruisseau de la Perraille et de comprendre les particularités locales du bassin versant du Chéran.
- Une visite hors cadre scolaire à la galerie Eurêka à Chambéry a été proposée aux volontaires.
- Le cycle s'est terminé par une journée au barrage de la centrale hydroélectrique de Génissiat et une visite guidée des anciennes glacières de Sylans.

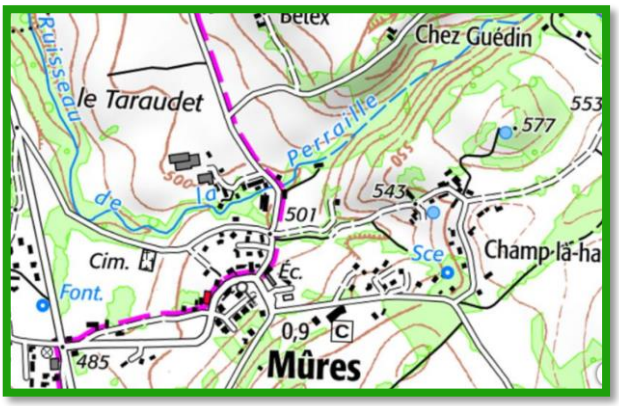

*Découverte des anciennes glacières de Sylans*

Les plus jeunes (CE1 et CE2) ont également participé à un projet « écriture dans la nature » proposé par l'association Rivières Sauvages.

*Une œuvre en Land'art sur le thème de l'eau de la rivière du Chéran.*

Parce qu'il est important, malgré les enjeux autour de l'eau, de passer des bons moments et de fêter cette ressource, le thème du carnaval de l'école était, vous l'aurez deviné : « L'Eau ».

**Cette année très rythmée s'est donc terminée en chansons à la fête de l'école, avec une thématique 100 % $H_2O$, … sauf pour les parents bien entendu !**

# *UN MOT DES ASSOCIATIONS …*

## L'Association des Parents d'Elèves

Avec pour objectif de financer les activités culturelles et sportives des enfants de l'école élémentaire de Mûres, l'Association des Parents d'Elèves organise et co-organise différentes manifestations, événements et actions tout au long de l'année.

**Pour 2023/2024 :**

- Octobre novembre : Action « Pizzas! » en partenariat avec « Pizza du Semnoz » pour chaque pizza achetée via l'APE 2€ sont reversés à l'association
- Décembre : participation au marché de Noël de Mûres (organisé par le CDF) stand vente de douceurs, tombola, stand photo avec le père Noël
- Janvier : vente de Galettes dans tout le village, vente réalisée par les enfants
- 14 janvier : distribution des galettes vendues et animation jour J : buvette, vente de galettes à la part
- 16 mars : Carnaval des enfants de Mûres
- 18 mai : Fête du Printemps

Fête du Printemps
organisée par l'APE
sur la place du village.
VIDE GRENIER
BUVETTE
VENTE DE PLANTS
MOULES FRITES
GRAND LOTO
(1 Croisière pour 2 à gagner)
*Animations pour*
*PETITS ET GRANDS*
*tout au long de la journée*

## … SUITE

### " Lecture à Mûres "

La bibliothèque municipale de Mûres qui est installée dans la salle au-dessus de la mairie est ouverte à tous les habitants de Mûres (aux enfants comme aux adultes !)
- chaque mardi et chaque samedi de 16 h à 18 h du 1er novembre au 31 mars
- chaque mardi et chaque samedi de 17 h à 19 h du 1er avril au 31 octobre

Jusqu'à 4 livres ou revues sont prêtés **gratuitement** pour 2 ou 3 semaines à chaque lecteur !

La bibliothèque fonctionne grâce
- à la subvention de 700€ allouée chaque année par la municipalité pour l'achat de nouveaux romans, romans du terroir, policiers... albums pour les petits, romans Jeunesse, bandes dessinées, documentaires... et pour deux abonnements à : « Mode et travaux» et « 60 millions de consommateurs ».
- aux bénévoles qui assurent les permanences et vous accueillent à tour de rôle : Christiane Daviet, Josette Debure, Marie Debure, Paule Lanternier, Monique Lavy Mercier, Anne-Marie Mulot, Françoise Perret, Solange Perron.
- à la navette de SavoieBiblio qui peut apporter, chaque mois, jusqu'à 50 livres réservés par nos soins (suite aux demandes des lectrices et des lecteurs) sur le site de Savoie biblio.
- aux journées à Annecy où les bénévoles peuvent échanger jusqu'à 100 ouvrages.

Les écoliers profitent aussi de la bibliothèque « Lecture à Mûres » le mardi après-midi.

A bientôt, à la bibliothèque !

LE PÔLE
espace culturel & sportif du Pays d'Alby

### CHANSONS SUR UN PLATEAU

Une des missions du SIPA consiste à mener des actions fédératrices et créatrices de liens à l'attention des publics éloignés de la culture. Le dispositif « Chansons sur un Plateau » s'inscrit pleinement dans cette intention en s'adressant aux personnes âgées isolées du territoire.

**Le principe : une livraison de spectacles à domicile**, un peu comme "l'étoile des alpes" de la culture ! Des artistes parcourent le territoire, de maison en jardin, délivrant avec humour des moments autour de chansons d'autrefois, de poésies et d'histoires.

L'action est **proposée gratuitement aux personnes âgées du territoire les plus isolées**. Elle fait appel à Jocelyne Tournier, surnommée la Diva Rurale, une chanteuse comédienne qui aime sortir des théâtres pour aller à la rencontre du public. Accompagnée de son acolyte musicien (Remi Petiprez en 2021 et François Thollet en 2022), elle propose un micro-spectacle qui commence dès la sortie des véhicules, afin d'essaimer la rumeur poétique sur le parcours.

Forts du succès de la première édition en **juin 2021** (s'appuyant sur le réseau des portages de repas de l'ADMR), l'action est reconduite en **septembre 2022** et **novembre 2023** avec l'aide des des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) des communes du Pays d'Alby.

Cette année encore, Mûres a pu bénéficier de l'animation « Chansons sur un plateau » proposée par le SIPA.

*« Je recommande à tous d'avoir la chance d'y participer. La chanteuse est pédagogue, sensitive, douce avec une très belle voix. Et le musicien apporte la note de gaieté nécessaire. Bravo et encore merci. »*

Nous adressons une pensée toute particulière à la famille de Mme Finotto.

## L'ÉTAPE 2 DU TOUR DE FRANCE 2023 DU 2 JUILLET 2023

Un jeune élève de CM2, passionné du Tour de France, a choisi de nous faire vivre à sa façon une étape du Tour de France qui a vu un Murain s'imposer pour la seule victoire française cette année.

Le départ de l'étape est donné à Vitoria-Gasteiz en Espagne et Adam Yates est maillot jaune suite à sa victoire de la veille à Bilbao devant son frère jumeau Simon. Victor Lafay a terminé 6ème après une superbe étape.

L'étape du jour est accidentée et un puncheur devrait gagner. Au bout de 8 km seulement, Edvald Boasson Hagen, Rémi Cavagna et Neilson Powless s'échappent et vont se relayer tous les 3 pendant 130 km (« Rémi Cavagna lâche dans la côte d'Alkiza à 71 km de l'arrivée »), puis à 2 sur encore 35 km.

Powless continue ensuite tout seul mais va être repris à 19 km de l'arrivée dans le col de Jaizkibel (« car Rafal Majka assure le tempo pour son leader et il n'avait que 1'35 d'avance au pied du col ! »). Pogacar passe en tête au somment devant Vingegaard et Simon Yates.

Plusieurs coureurs tentent de s'échapper dans les derniers kilomètres mais ils sont repris par le groupe maillot jaune. A 1 km de l'arrivée, Victor Lafay s'échappe le long des barrières et poursuit son effort sans se relever. Personne n'arrive à le reprendre et il lève les bras sur la ligne à San-Sebastian, devant Van Aert et Pogaçar !

Et en plus il empoche le maillot vert !

***Bravo Victor !***

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Insee
en partenariat
avec votre commune

# Recensement de la population 2024

## C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

## C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne **à compter du 18 janvier 2024.**

## C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠ Le recensement de la population est gratuit !